

# DANGER ALERTE

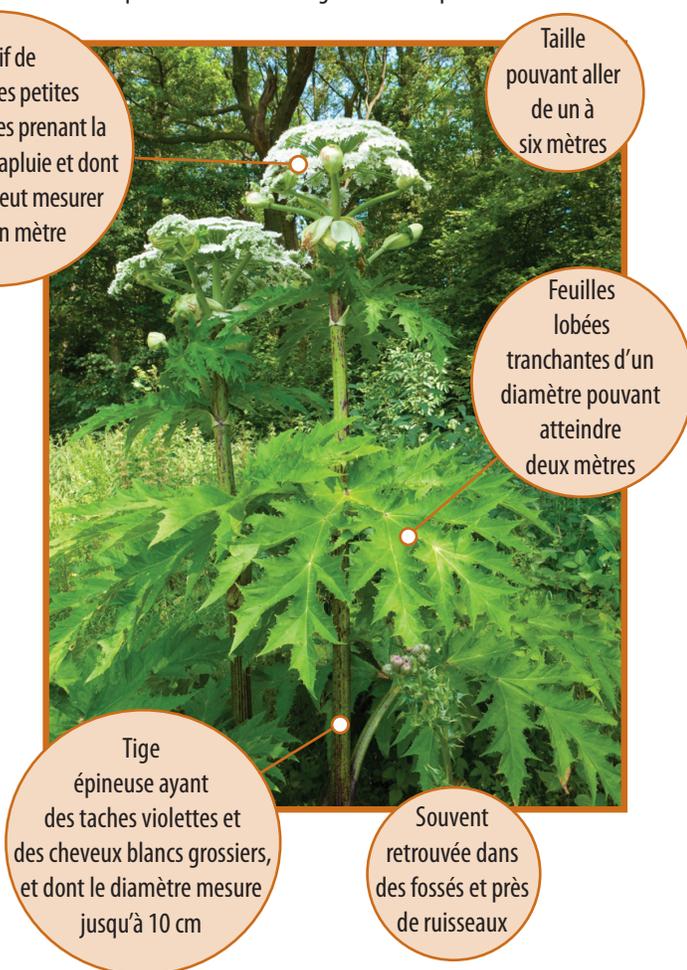
## LA BERCE DU CAUCASE PEUT PRÉSENTER DES RISQUES POUR LA SANTÉ

*Des Néo-Brunswickois qui travaillent dehors ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de la berce du Caucase. Il s'agit d'une mauvaise herbe nocive qui pourrait présenter un risque pour la santé. On a découvert sa présence dans la province en 2010.*

*La berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum) est considérée comme une espèce envahissante en Amérique du Nord. Elle peut être de très grande taille : une plante adulte peut atteindre six mètres de hauteur. Si la sève de cette dernière entre en contact avec la peau moite qui est par la suite exposée au soleil ou à des rayons ultraviolets, elle peut causer une phytophotodermatose grave (inflammation cutanée). Les premiers symptômes à se manifester sont une rougeur et une démangeaison. De grosses ampoules qui sont sensibles au soleil apparaissent dans les 48 heures qui suivent. Les ampoules peuvent finir par former des cicatrices noires ou violacées qui peuvent demeurer sensibles aux rayons ultraviolets pendant des années. Même une petite quantité de sève dans les yeux peut brûler la cornée et entraîner une cécité temporaire ou permanente.*

### Connaissez la plante!

La berce du Caucase est souvent prise pour d'autres espèces de plantes d'apparence similaire au Nouveau-Brunswick, notamment l'angélique, la carotte sauvage, la berce laineuse et la pruche du Canada. Voici des caractéristiques de la berce du Caucase qui aideront à la distinguer d'autres plantes :



### Mesures de prévention recommandées

- N'achetez pas cette plante et ne l'obtenez pas au moyen d'un échange, et ne la cultivez pas dans votre jardin. N'achetez que des plantes indigènes ou non envahissantes.
- Si vous trouvez une berce du Caucase sur votre terrain, il est fortement recommandé de demander à un exterminateur professionnel de l'éliminer.
- Si vous devez enlever la plante vous-même, portez des vêtements protecteurs, y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon et des protecteurs oculaires. Il est préférable de porter une combinaison jetable par-dessus vos vêtements. Évitez de vous toucher les yeux ou d'essuyer d'autres parties de votre corps ou vos vêtements avec la sève.
- En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement avec de l'eau et du savon; évitez l'exposition au soleil; et obtenez des soins médicaux.
- En cas de contact avec les yeux, lavez immédiatement à grande eau et obtenez des soins médicaux.